



Le coordinateur des actions de lutte contre la radicalisation coordonne la Cellule de Sécurité Intégrale Locale radicalisme (C.S.I.L.-R). Il assure la coordination, le soutien et l'accompagnement des différentes mesures de prévention prises par la commune. Il est chargé de mettre en place et d'animer une plate-forme interculturelle permettant de travailler activement, avec les communautés et partenaires locaux, à la co-construction d'actions solides et durables permettant de développer les valeurs du vivre ensemble et de la cohésion sociale, de développer un climat de confiance entre les communautés, de soutenir des publics spécifiques, de valoriser l'appartenance au territoire, de créer et/ou de renforcer les partenariats avec les acteurs existants en matière de prévention du radicalisme. Il intervient également dans le cadre de missions de facilitation permettant d'établir et d'améliorer les liens de sociabilité entre des gens issus de cultures différentes. Il a pour objectif d'élaborer une stratégie locale de prévention des radicalismes violents en ce compris une stratégie de communication adaptée à la complexité de la thématique. L'intervention du référent radicalisme porte sur l'ensemble du territoire communal.

Votre mission

Planifier, organiser et coordonner les activités de la Cellule

Évaluer le fonctionnement de la cellule (évaluer les actions menées à court et moyen termes)

Assurer le contrôle de la réalisation des objectifs de la Cellule et définir les méthodes de travail ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Garantir la qualité générale du travail dans la cellule et proposer des mesures d'amélioration

Définir, proposer, apporter une vision stratégique auprès de ses agents.

Rédiger et piloter les rapports stratégiques aux instances décisionnelles et les délibérations (= rapports d'avancement des travaux entrepris et suggérer des pistes d'actions)

Apprécier la conformité des projets de la cellule et proposer d'éventuelles adaptations en vue de faire face aux défis d'avenir.

Garantir l'application de la législation propre au service

Créer des outils de pilotage de la cellule et les mettre à jour si nécessaire

Valider les opérations financières courantes.

Rapporter régulièrement l'état d'avancement global des dossiers et projets.

Assister à toutes les réunions de la Cellule de Sécurité Intégrale Locale (CSIL).

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Identifier tous les acteurs locaux dans le cadre de la prévention du radicalisme et établir un partenariat fiable et un dialogue constructif dans un climat de confiance.

Créer un réseau de personnes clés pouvant être actives dans le désengagement de la violence et de l'extrémisme ainsi que dans la réinsertion des individus concernés et en coordonner l'action sur le terrain.

S'approprier et analyser les spécificités multi et inter-culturelles locales à travers la création de liens et contacts rapprochés avec les différentes communautés et partenaires au projet "amélioration et prévention du radicalisme" présents sur l'entité.

Réfléchir, coordonner, co-construire, prioriser et phaser les initiatives concrètes locales les plus pertinentes à mettre en place.

=> PREVENTION PRIMAIRE

Cibler en amont, les causes et les facteurs qui pourraient être à la source de dynamiques de radicalisation menant à la violence

Favoriser la résilience collective, en faisant abstraction des risques individuels ou des critères particuliers.

Développer des outils et des pratiques permettant de renforcer l'esprit critique et lutter contre les discours de haine particulièrement présents sur les réseaux sociaux

Développer des points de contacts et d'informations locaux (journées de sensibilisation, retour d'expériences, ...)

Organiser des programmes de sensibilisation pour les professionnels de la jeunesse, etc.

=> PREVENTION SECONDAIRE

Cibler des personnes repérées comme étant en voie de ou en situation de radicalisation et proposer un accompagnement individualisé dans la durée

Réduire les vulnérabilités et les facteurs de risque dans les groupes ou les milieux identifiés comme des terrains possibles de radicalisation.

Organiser des campagnes visant la promotion d'un contre-discours auprès du public cible.

Développer chez les jeunes de l'esprit critique (résistance aux tentatives d'endoctrinement).

Proposer des projets d'accompagnement des familles des individus à risque de basculer dans la radicalisation (orienter les personnes vers les structures adéquates) : lieu d'écoute, de soutien aux familles et à la parentalité, de soutien psychologique, des groupes de parole.

Mener des suivis psycho-sociaux, guider l'individu vers des pistes de réinsertion sociale.

A travers des initiatives menées, lutter contre le racisme, la stigmatisation et les stéréotypes dans une optique de bonne gestion de la diversité

=> PREVENTION TERTIAIRE (prévention de la récidive)

Chercher à favoriser, chez l'individu, un désengagement de la violence et de l'extrémisme, ou une distanciation par rapport à l'adhésion à un discours ou à des croyances extrémistes.

Mettre en place des démarches stratégiques visant notamment à atteindre l'objectif fixé par les instances décisionnelles.

Impulser des interventions spécialisées.

Activer tous les acteurs locaux, actifs sur le territoire de la commune en matière de réinsertion socioprofessionnelle pour que ces derniers proposent un suivi adapté.

Définir et mettre en œuvre des plans d'actions

Mettre en place des programmes d'accompagnement pluridisciplinaire (psychologues, coaching, ...) à des individus radicalisés vers la réinsertion.

Évaluer, diagnostiquer et assurer un accompagnement des personnes ou groupes présentant des difficultés d'ordre comportemental et/ou émotionnel et les orienter, si nécessaire, vers les intervenants spécialisés en matière de traitement de la radicalisation violente.

AXE COLLECTIF

Élaborer, construire et réaliser des concertations et des animations collectives

Mettre en place des lieux d'échanges entre citoyens et associations afin de promouvoir les rencontres et l'organisation d'événements thématiques facilitant l'intégration sociale de chacun et le dialogue interculturel.

Animer, développer, orienter et promouvoir la plate-forme radicalisme avec les partenaires qui ont participé à l'état des lieux du radicalisme sur le territoire communal

Faciliter les relations et la communication entre citoyens belges et personnes de cultures étrangères dans les multiples domaines de la vie quotidienne (santé, scolarité, vie associative, culture, ...) ainsi qu'avec les professionnels de ces secteurs et l'administration.

AXE CONCEPTUEL

Participer aux réflexions relatives au travail de quartier ainsi qu'à la réflexion visant les missions de service de cohésion sociale et plus particulièrement la prévention du radicalisme.

S'informer en permanence de l'évolution du phénomène et des tendances qui y sont liées.

Se former et dispenser des (in)formations aux membres du personnel, aux intervenants de première ligne des différents services de l'administration afin de leur permettre de déclarer les indications de radicalisme.

Rassembler les différents modes d'intervention nécessaires à la lutte contre la radicalisation des personnes sur le territoire communal.

Concevoir et piloter divers projets (de prévention prévoyant une approche multi-sectorielle) dans le cadre de la stratégie définie par l'administration et suivre leur évolution.

Proposer, conseiller, suivre une méthodologie de projet

Votre profil Vous êtes titulaire d'un **master (licence) en droit, criminologie, psychologie, sciences sociales (sociologie, ingénierie du travail, sciences politiques)** délivré par un établissement universitaire de plein exercice ou d'un titre réputé équivalent.
Une expérience dans le domaine de l'interculturalité/multiculturalité ou dans le domaine de la prévention du radicalisme est un atout
Vous êtes autonome, pro-actif, organisé et méthodique, rigoureux, vous avez l'esprit analytique
Vous avez une bonne connaissance des techniques d'entretiens psycho-sociales et d'animations de groupe.

Nous vous offrons : Un **contrat à durée indéterminée temps plein avec clause résolutoire liée à l'octroi de subsides**

Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.

Une rémunération minimum mensuelle brute indexée de 3.102,95 € (échelle RGB A1sp)

Des chèques repas.

Intéressé(e) ? Faites-nous parvenir, **avant le 14/02/2020**, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et de la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : « **Candidature Coordinateur CSIL-R** » »

Conditions générales de recrutement

- Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.39) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

- Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

- Un extrait du casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.

- L'examen de recrutement consistera en une épreuve écrite de mise en situation pratique et d'un entretien oral visant à évaluer les compétences professionnelles du candidat

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

- Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

RQ : Nous rencontrons parfois des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Philippe Neus, Directeur de la Vie Associative, Culturelle et Touristique, au 064/27.79.05

